Vivre à Lorgues

JOURNAL COMMUNAL

La vido vidanto à Lorgué

V.A.L. n°59

Mercredi 20 mars 2002

Sommaire

Chronique villageoise

P. 2 et 3
- Communiqué d'autorités religieuses lorguaises.
- Opération Elodie.
- Courrier des lecteurs.
- Poésie. *F. Chauvier, R. Jeanne.*

P. 4 et 5
- Pitou revient... accompagné ! *Pitou.*
- Indiscrétion vétérinaire. *J.-H. Soucap.*
- Brèves.
- Avis de recherche. *A. Payet.*
- Lorgues sur le podium. *J. Gauneau.*
- Naissance et grandeur de la Médaille Militaire. *J. Viniour.*

P. 6 et 7
- Théâtres en Draoïne. Baladins lorguais. *G. Hardouin.*
- La magie du masque ? Mais c'est le carnaval. *J.-Cl. Larroque.*
- Lu pour vous. *Ch. Turner, La Bibliothèque.*

P. 8 et 9
- Environnement : amiante, xylophages, mais aussi plomb ! *R. Badin, A.-A. Compan, Cl. Derambure, A. Payet.*

P. 10 et 11
- Vos démarches administratives. *M. Pépin.*
- Jeu. *Les enfants-citoyens.*
- Le coin-détente. *J.-Cl. Larroque.*
- Recette de *Babette*. Les petits violets.
- A propos de Graminées. *L. Doumont.*

Encart blanc : institutionnel

Vivre à Lorgues : vivant !

Deux nouveautés, ou presque, répondent à des demandes que vous avez formulées, lors de l'enquête d'évaluation du printemps 2001.

D'une part, le retour de Pitou, ce cador sceptique qui rodait dans nos rues, voici quelques années. Il en inspectait les détours, à l'instigation de son maître et metteur en scène, Jacky Mathevet. Pitou avait la langue bien pendue et la canine dure. A lire.

D'autre part, du courrier de lecteurs nous parvient en abondance. De Lorgué comme de Sainte-Adèle (Québec), on nous écrit. Tantôt, nous savourons. Parfois aussi, ça gratouille (ou ça chatouille ?). A lire, derechef.

Editorial

Crédibilité

La République est née en 1792. Elle reste étonnamment moderne ; ce n'est pas en contradiction avec sa devise historique « liberté, égalité, fraternité », qui figure au fronton des nos mairies.

La liberté est celle de s'exprimer et d'agir. L'égalité est celle du droit commun à tous, et de l'égalité des chances grâce à l'école et à la formation. La fraternité est l'exigence de solidarité envers ceux qui ont peu ou rien.

En République, le pouvoir se partage. C'est un aspect de la modernité républicaine. Il appartient à tous les citoyens. Quand nous mettons notre bulletin dans l'urne, nous choisissons une option pour l'avenir. En effet, tout candidat présente son programme. On l'élit parce qu'on lui fait confiance. L'honnêteté politique consiste à faire ce qu'on a dit et écrit pendant la campagne électorale.

L'ancrage de l'esprit républicain dans la population française s'exprime désormais si puissamment qu'elle n'est plus dupe des phrases creuses. Deuxième aspect de la modernité de la République, c'est par les réalisations d'équipements, par des mesures justes, par la promotion de l'économie et par des budgets extrêmement scrupuleux qu'un acteur politique prouve sa sincérité. L'honnêteté politique, c'est d'entreprendre une action durable au service de la communauté.

Le travail du président est primordial, troisième aspect de la modernité républicaine. La Première république de 1792 n'avait pas prévu de président. Sous la Quatrième, son rôle est très limité. Depuis 1958, notre régime est parlementaire : le Premier ministre est à la tête du gouvernement, avec lequel met en œuvre sa politique. Le Parlement légifère et contrôle. Le président, lui, est à la tête du pouvoir exécutif ; il est le chef de l'Etat. Il nomme les ministres et les hauts fonctionnaires. Il le est chef des armées. Il représente la France. Il veille au respect de l'équilibre de trois pouvoirs institutionnels indépendants et complémentaires : l'exécutif, le législatif et la justice.

Depuis 1962, l'élection du président de la République au suffrage universel direct –tous les citoyens participent en principe au vote-, les lois de décentralisation de Gaston Defferre et la réduction du mandat présidentiel à cinq ans au lieu de sept ont été trois changements constitutionnels déterminants... Quatrième aspect de la modernité de la République : elle est plus proche du citoyen.

Cependant, on sent bien que le message républicain est brouillé, en particulier par le poids prêté aux impératifs de l'économie mondiale. L'hypothèse que j'appelle de mes vœux est que le prochain président ait pour priorité de soulager les injustices sociales (chômage, formation, logement, sécurité). J'attends de lui qu'il produise un travail éthique, conforme à ses engagements, et continu. Aux yeux des jeunes, notamment, la crédibilité de la République reposera sur ce travail.

Pour notre part, soyons positivement modernes : votons et, ainsi, prenons position pour l'avenir. Je serai fidèle à moi-même : depuis bien longtemps, j'ai opté pour plus de solidarité. La République moderne, c'est, d'abord, de vivre ensemble, en citoyens responsables et ouverts à autrui, pour édifier une société plus juste.

A bientôt dans les bureaux de vote !

Barthélemy Mariani, maire de Lorgues, conseiller général du Var

Mariani

CHRONIQUE VILLAGEOISE

Pitou revient...

accompagné !

Bisou. - Bonjour Pitou, cela fait plusieurs fois que je te vois vagabonder dans les rues de Lorgues, ne crains-tu pas de te faire embarquer par la police municipale ?

Pitou. - Ça craint pas, la police municipale elle est trop bon enfant. Même si je suis muet depuis des années, j'ai toujours, accrochée à mon collier, ma carte de journaliste grand reporter[1]. Je suis intouchable : la liberté de la presse, tu connais ? Toi aussi, ma belle, je t'ai vue fouiner partout où cela ne sent pas très bon. Alors si tu veux, faisons équipe. Lorgues est devenue tellement vaste que nous serons complémentaires car, tu sais, ces bipèdes, de temps à autre, il faut bien leur dire quelques vérités. Nous les chiens, catalogués meilleurs amis de l'homme, on va leur apprendre qu'entre amis, toutes vérités sont bonnes à entendre.

Bisou. - Ça me fait plaisir de travailler avec toi, on pourrait voir chacun de notre côté, tu sais, des fois une fille ça voit mais ça sait aussi, mine de rien, laisser traîner les oreilles.

Pitou. - Alors allons-y, commençons ensemble. Aujourd'hui, **revue de poubelles**.

Ça déborde de partout, pourtant, en ville, les éboueurs (pardon : les agents du service de nettoiement auxquels nous devons une ville propre) passent tous les jours. Il n'empêche que nombre de résidants préfèrent apporter quotidiennement leurs poubelles dans les conteneurs, parfois, ils versent directement leurs détritus, ce qui est interdit. Souvent aussi, ils ne referment pas le couvercle.

Ces conteneurs, c'est une calamité, ils servent à tout : tu tailles ta haie, hop en deux temps trois mouvements, ils sont pleins : des cartons t'embarrassent, c'est bon, voilà le conteneur rempli de cartons vides non pliés, après, comme c'est plein, on pose les sacs poubelles à côté –bonjour les chiens !- D'ailleurs, de ce point de vue, nombre d'usagers déposent leurs sacs à côté plutôt que de lever le couvercle, des fois que les microbes bien fermentés des autres vous sauteraient à la gorge !

L'été, on peut reconnaître à l'odeur le contenu des assiettes, la dominante étant sans conteste le melon et la sardine.

Il arrive que quelques imprudents vident des cendres qu'ils croyaient éteintes, des fois que les pompiers n'aient rien d'autre à faire.

A partir du samedi soir, nombre de citoyens découvrent le charme de l'architecture et des lois de l'équilibre : on enterre, on construit des monticules – ben quoi, ils n'ont qu'à être à géométrie variable ces conteneurs-.

Le bouquet, c'est l'environnement transformé en brocante. Il arrive que l'on pourrait regarder la télé, installé dans un fauteuil ou vautré sur une banquette le dos bien au chaud grâce au rayonnement d'un radiateur réformé, parfois aussi, un frigo ou un lave-linge complète l'aménagement. Que dire des sacs de grandes surfaces bien pleins, délicatement accrochés au mur pour être hors de portée des chiens !

Mais j'arrête ami lecteur car vous allez, sinon vous reconnaître, du moins attraper la nausée.

Malheur à celui ayant un ou plusieurs conteneurs devant sa résidence : ça pue, c'est sale car ça coule, ça attire les chiens et la vermine, c'est inesthétique, c'est d'un autre temps.

Au Moyen-âge, sous Henri IV, voire sous Louis XIV, on vidait ses ordures et ses excréments par les fenêtres, les rues étaient d'immenses cloaques, la puanteur y était insoutenable. Fort heureusement, nous n'en sommes plus là, Monsieur Poubelle, Préfet de la Seine, a imposé le récipient du même nom pour recevoir les ordures ménagères.

Ici, il existe des lieux adaptés pour porter les ordures non ménagères, à l'espace clos et gardé des Miquelets notamment. Il y a aussi des conteneurs pour les verres, insuffisamment vidés peut-être, à l'environnement parsemé d'éclats de verres, entourés de cartons qu'un buveur indélicat n'a pas eu le courage de transvaser dans le conteneur, mais nous sommes d'accord, c'est insuffisant, ce qui n'excuse pas l'incivilité.

Bisou. - Dis donc, Pitou, tu viens de charger la mule. Je suis d'accord avec toi, mais que penses-tu du tri sélectif ? Plastiques, verres, cartons, tissus... Est-ce que Lorgues ne serait pas en retard sur d'autres communes où j'ai pu voir des conteneurs neufs, de couleurs gaies, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de dérive. Ne trouves-tu pas que c'est une rupture avec le passé et que c'est plus incitatif ? Il faudrait peut-être que Lorgues s'y mette. Et puis mon grand, tu as oublié nos congénères qui crottent un peu partout...

Pitou. - Sur ce point je suis d'accord mais il faut bien que nature se satisfasse, il y a des maîtres qui ramassent les crottes, il y a même des villes qui installent des distributeurs de petits sacs... Mais pour revenir aux conteneurs, il faudrait peut-être les mettre dans des lieux ciblés, invitant à la prise de conscience. Et puis peut-être faudrait-il de temps à autre verbaliser. Pas vu pas pris, peut-être que si la police municipale coinçait quelques jean-foutre... J'ai confiance dans le tri sélectif, il faut parfois un choc pour que ça change, peut-être aussi faut-il inlassablement revenir sur le sujet !

Allez, viens Bisou, pour aujourd'hui on leur en a mis plein la musette. Affaire à suivre.

Pitou

[1] Pitou tenait régulièrement une rubrique dans V. A. L. Depuis le décès de son maître, le regretté Jacky Mathevet, Pitou s'était tu. Il revient. V. A. L. a besoin de lui.

Indiscrétion vétérinaire

Des indiscrétions nous permettent de savoir que la Société IJN s'apprête à mettre sur le marché, le 1er avril, une peinture invisible spéciale bas de porte, devanture de magasin, lampadaire d'éclairage public. Cette peinture – invisible –, fruit d'années de recherches avec les ingénieurs de la NASAL, agirait directement sur le système nerveux de nos toutous, les paralysant pendant 5 à 10 secondes suivant le poids, l'âge et les réflexes de l'animal, pour l'empêcher de lever la patte qu'elle soit de droite ou de gauche. La durée d'efficacité de cette peinture – invisible – serait d'une année. Donc à renouveler chaque 1er avril.

Simple, mais il fallait y penser ! Pitou, attention !

Des recherches sont à l'étude pour un produit destiné au genre humain. Il s'agirait d'un capteur sensoriel couplé à un éthylotest installé dans les encoignures de murs près des établissements de nuit. Chez les sujets « imbibés », le système agirait en bloquant le sphincter urinaire.

Prochaine sortie, le 14 juillet (grand public) et expérimentation le 1er avril.

Notez bien, le 1er avril.

Jean-Henri Soucap

Brèves

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine en Pierres Sèches du Var, dont plusieurs Lorguais sont membres très actifs, vient de sortir sa quatrième revue annuelle (selon la même technique éditoriale que les Amis de Saint-Ferréol et du Vieux-Lorgues). Ces trente pages, bourrées d'informations et richement illustrées de photos et croquis, traduisent fidèlement la passion de cette association pour l'œuvre qu'elle a entreprise.

A titre indicatif, on peut faire l'acquisition de ce numéro pour la somme de 4.57€. Bien entendu, il est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation annuelle (16€), qui reçoivent également les petits bulletins trimestriels.

Contact lorguais : ☎ 04 94 73 29 60.

V.A.L. à Jérusalem

Un prêtre assomptionniste bien aimé par les Lorguais, le P. Jean-Pierre Heidet, avait été muté temporairement en Israël, à l'issue de son récent ministère au sein de la communauté catholique lorguaise.

Jean-Pierre est un « fidèle » de Lorgues, qui le lui rend bien, et un lecteur assidu de V.A.L. Ainsi, a-t-il obtenu de la déléguée de la Croix-Rouge que lui soit adressé notre récent numéro 57. Il méritait pleinement cette attention, puisque, dans cette parution, Christian Delseray traçait l'histoire de la présence assomptionniste[1] à la tête de la paroisse. Un nouvel et long voyage pour notre journal si fortement ancré dans la réalité locale.

[1] Christian Delseray, in V.A.L. n° 57, p.12 et 13. La Paroisse Saint-Martin de Lorgues (1951-2001).

Avis de recherche

Je suis née dans la banlieue parisienne. Mon papa s'appelle Renault.

Voyant en moi des qualités de montagnarde, il m'a prénommée Alpine et me destinait aux sommets du Sud. C'est la raison pour laquelle on m'a inscrite sur les registres préfectoraux des Alpes-Maritimes.

J'en ai avalé des kilomètres, des cols, des virages en épingle par tous les temps : canicule l'été, neige en hiver, car telle était ma vocation.

Aujourd'hui, j'ai bien changé, je suis méconnaissable. Ma belle robe bleue d'antan, rongée par la rouille laisse voir des trous dans le bas de ma tenue. Les quatre roues sur lesquelles je repose sont essoufflées et manquent d'air. On m'a dotée de deux ailes blanches et pourtant je ne suis pas un ange.

Alors si vous voulez vous apitoyer sur mon sort et rêver à tout ce que j'ai pu faire dans ma jeunesse, venez me voir, on m'a abandonnée depuis plusieurs mois à une portée de klaxon de la place d'Entrechaux.

P. S. : faites une bonne action en ma faveur, mes dernières volontés seraient d'être enlevée et transportée dans un centre de récupération où je pourrai faire un don d'organes !

Pour l'Alpine A4, Antoine Payet

N.D.L.R. : A l'heure où cet article nous est parvenu, l'Alpine bleue s'est volatilisée. Nous le publions pour qu'il fasse réfléchir tous les propriétaires de véhicules qui seraient tentés par un abandon d'épave sur la voie publique.

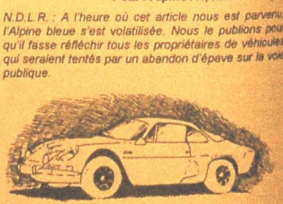

Les fruits d'une éducation sportive durable…

Lorgues sur le podium

Notre village ne manque pas de sujets de fierté. Sa vitalité associative, son foisonnement culturel, ses performances sportives, tout concourt à sa renommée. Cette fois c'est le judo qui vient d'y contribuer magnifiquement, avec les titres décrochés par **Emmanuel Carini** et **Thierry Malossane**, tous deux **vice-champions de France**. Le premier, 34 ans, fréquente depuis 20 ans le club lorguais, dont il est maintenant président, après y avoir fait ses premiers pas. Le second, 28 ans, intervient comme professeur de judo dans les différents dojos de la région, transmettant ainsi la formation dont il a bénéficié dans sa jeunesse au club lorguais.

La superbe performance de ces deux Lorguais (la seule pour toute la région PACA !) leur a donné une belle occasion de rendre honneur à celui qui fut maître. Le soir même de leur succès, ils ont chacun, de Paris, téléphoné à **Jacques Forestier** pour partager avec lui leur légitime bonheur. Satisfaction renforcée par une chaleureuse lettre du maire.

L'événement constitue ainsi un excellent prétexte pour évoquer l'itinéraire peu commun de ce Lorguais d'adoption. Officier de carrière, il a évidemment usé ses bottes dans tous les pays lointains où l'armée française a été engagée en cette fin de siècle. Mais la spécificité de Jacques ne réside pas seulement dans son incroyable collection de médailles, mais dans sa propension à s'occuper des jeunes, notamment par le judo.

Tout au long de ses mutations successives, on relève la naissance de clubs : Fontainebleau, Saint-Maixant, Bourg-en-Bresse, et autres lieux métropolitains. Mais aussi un peu plus loin, comme la Tunisie, Israël, l'Ethiopie, Madagascar… Il n'est donc pas très surprenant que, devenu retraité et installé à Lorgues, il entreprenne une démarche identique avec le soutien inébranlable de Pierrette, son épouse.

Ne ménageant pas son énergie, il passe son diplôme de professeur, obtient du Docteur Négrel, maire de l'époque, la disposition du rez-de-chaussée du couvent des Ursulines (alors ouvert à tout vent), et installe de ses mains le premier dojo de Lorgues. Les volontaires affluent et le travail augmente en conséquence. Toujours assisté de Pierrette, monitrice de grande classe, qui a passé sa ceinture noire à 52 ans, il prend en charge tous les jeunes qui accrochent au judo, et veille particulièrement sur ceux qui sont en difficulté scolaire ou sociale.

Militants socio-éducatifs comme il y en a peu, ils ne se limitent pas aux tatamis, bien qu'ils aient amené 40 de leurs élèves à la ceinture noire, dont 13 filles, ce qui est encore plus rare. Ils assuraient régulièrement 5 séances par semaine, auxquelles se rajoutaient évidemment les compétitions. Mais la grande tribu se retrouvait fréquemment aussi pour des expéditions touristiques, sportives, ou culturelles, occasions toujours de découvertes, d'ouvertures et de réflexions. En effet, pour Jacques et Pierrette, si le judo est en lui-même :

- une école unique de self-contrôle, de fair-play et de respect de l'autre pour les garçons,
- une voie royale de vigueur, de souplesse et de découverte de son corps pour les filles,

la communauté du dojo constituait également un terrain privilégié d'apprentissage de la réalité sociale.

Lorsque, avec sagesse, ils ont décidé en 1997 de s'arrêter, ils furent assaillis de supplications. Mais ils ont tenu bon, Jacques Forestier acceptant cependant quelque temps le poste de président pour faciliter la transition. Ils sont donc désormais en vraie retraite. Cependant la dépression n'est pas pour demain. Le nombre de courriers et de visites d' « anciens » ne leur permet guère de souffler. De plus, les passionnantes conférences que fait Jacques dans tout le Sud-Est supposent un énorme travail de préparation dans lequel Pierrette a trouvé tout naturellement sa place comme documentaliste.

Mais leur plus légitime fierté, me semble-t-il, reste d'avoir mis en orbite humain tant d'hommes et de femmes, droits dans leurs corps, clairs dans leurs têtes, efficaces dans leurs vies. Et sans doute, un hommage justifié sera-t-il rendu aux deux Forestier lors de l'inauguration du nouveau dojo, si pertinemment implanté entre la salle des sports et la salle des fêtes.

Jacques Gauneau

L'inauguration du dojo Pierrette et Jacques Forestier aura lieu vendredi 3 mai à 18h30, en présence d'Henri Courtine, 9e dan, et de nombreux professeurs et compétiteurs de haut rang.

Naturellement, tous les élèves, jeunes et moins jeunes, de Pierrette et Jacques Forestier seront invités à participer à cet hommage.

150e anniversaire de sa création : naissance et grandeur de la

Médaille Militaire

La Médaille Militaire est le brevet de noblesse des sous-officiers, des soldats, et la suprême récompense des généraux en chef.

Décoration prestigieuse qui distingue l'abnégation, le don de soi et le courage, elle est née de la volonté du prince Louis-Napoléon et de son demi-frère, le duc de Morny, en janvier 1852, peu avant l'avènement du Second-Empire, et cinquante ans après la création de la Légion d'Honneur par Napoléon Bonaparte, alors consul à vie. Ce parallélisme est une singularité historique que l'année 2002 mettra particulièrement en valeur avec le cent cinquantenaire de la Médaille Militaire et le bicentenaire de la Légion d'Honneur.

Ainsi, ces deux grandes distinctions sont filles des premières et deuxième Républiques, annonciatrices de deux Empires, et destinées à constituer les plus beaux fleurons de l'honneur républicain.

Comme le disait Napoléon Bonaparte : « De Clovis au comité de salut public, je suis solidaire de tout. » Permanentes, éternelles par les vertus qu'elles honorent, ces distinctions illustrent le cours passé, présent et futur de l'histoire de la Nation. Le général Dassault, grand chancelier de la Légion d'honneur, le rappelait à l'occasion de la célébration du centenaire de la création de la Médaille Militaire : « L'histoire de la Médaille Militaire, c'est l'histoire même de la patrie. »

Instituée par un décret du 22 janvier 1852, elle fut remise pour la première fois le 21 mars 1852 dans la cour des Tuileries par Louis Napoléon Bonaparte.

Son allocution reflète en quelques mots le dessein qu'il forme : « Quand on est témoin, comme moi, de tout ce qu'il y a de dévouement, d'abnégation et de patriotisme dans les rangs de l'armée, on déplore souvent que le gouvernement ait si peu de moyens de reconnaître de si grandes épreuves et de si grands services. Cette distinction est peu de chose au prix des services immenses qu'ici et en Afrique, vous rendez à la France, mais recevez-la en encouragement à maintenir intact cet esprit militaire qui vous honore… Elle dira à vos familles, à nos concitoyens, que celui qui la porte est un brave. »

La gloire vint vite, et la reconnaissance fut grande. Si la première promotion ne compta que quarante-huit soldats, près de cent mille hommes de toutes les armes et des centaines de milliers de Parisiens étaient présents le 10 mai 1852, sur le Champ-de-Mars, pour la première grande distribution de Médailles Militaires à mille sept cent cinq sous-officiers et soldats et à deux maréchaux de France, Reille et Vaillant, anciens de la Grande Armée. L'extrême popularité de la Médaille Militaire était née, portant en elle la force de ce sentiment égalitaire qui institue comme suprême hommage aux chefs militaires, celui de leur attribuer la médaille de la bravoure du soldat.

Le maréchal Canrobert décorant un caporal-chef l'illustre sobrement, quand il lui dit : « Et maintenant, tu es autant que moi, nous sommes égaux. »

Dépourvue de grades, elle est la seule manifestation honorifique qui mette sur un pied d'égalité tous ceux auxquels elle est attribuée, du plus humble au plus prestigieux.

Même si, au fil des années, les cas d'attribution aux officiers généraux ont été élargis, elle reste, par la rareté avec laquelle elle leur est décernée, le plus vibrant éloge des vertus qu'elle incarne et qui forme sa devise « Valeur et discipline ».

Depuis qu'elle existe, cent cinquante six généraux et maréchaux seulement ont reçu la Médaille Militaire, parmi eux Joffre, Foch, Lyautey, Juin, de Lattre de Tassigny, Leclerc, mais aussi sir Winston Churchill et le général Eisenhower. Un général la reçut comme soldat après avoir été admis à la retraite. Il s'agit du général Amanrich qui s'engagea en 1914 comme simple soldat et fut décoré au combat.

L'histoire de France se confond, depuis 1852, avec celles des médaillés militaires, chacun, où qu'il se trouvât, incarnant l'aventure de la nation et la bravoure de ses enfants.

Jean Vinour, président de la 1774e section

Contact : J.V., 04 94 73 76 46.

Théâtres en Dracénie (suite)

Baladins lorguais

Dans sa précédente parution, V.A.L. présentait l'association « Théâtres en Dracénie », organisme gestionnaire du théâtre de Draguignan, présidé par une Lorguaise, Jeannine Henry. A cette occasion, le contour de l'activité lorguaise d'art dramatique s'esquissait. Elle le mérite : « sur Lorgues, il y a incontestablement un élan pour le théâtre », nous confirmait Philippe Balp, l'un de ses animateurs locaux.

Ici, nos artistes amateurs seront mis en valeur, à charge pour V.A.L. n°60 de vous faire rencontrer un professionnel, Pascal Carbon (le P'tit Pascal), et les tenanciers de l'Auberge de Mamie-Thérèse (route de Carcès, à 5 km) dont la scène présente toute l'année des comédiens.

Trois troupes se partagent les espaces scéniques lorguais :

- *Le Théâtre de l'Horizon, conduit par Fabienne Boncourt,*
- *La section Théâtre-jeunes du club Léo-Lagrange, animée par Philippe Balp,*
- *L'Atelier-Théâtre de Lorgues, dirigé par Frédéric Valet, dans le cadre du Milstère de la Culture-MDLC.*

Le Théâtre de l'Horizon, Fabienne Boncourt

L'activité de la troupe a commencé en janvier 1989. L'un des co-fondateurs, Fabrice Coder, a dû renoncer après 10 années d'exercice soutenu, et au répertoire, quelques spectacles ambitieux et réussis. J'ai particulièrement souvenir d'une Jeanne d'Arc (celle d'Anouilh) incandescente, ce n'est pas un jeu de mot...

Fabienne reprit l'activité de mise en scène, elle qui débuta avec l'Horizon en 89. Son regard sur son apport est agréablement modeste ; elle fait une part éclairée à son amateurisme, approfondissant les rapports entre mise en scène et psychologie des personnages, problème majeur à ses yeux. L'occupation de l'espace scénique ? Résolue, dans l'empirisme... Tourner le dos au public ? C'est venu, tardivement... Costumes et décors ? Ils sont contemporains, autant par option scénographique que par obligation économique.

Cependant, fort d'une telle spontanéité, l'Horizon connaît le succès : Pop-Corn, une pièce de Ben Elton, sera, à nouveau, présentée sur des scènes provençales, jusqu'en juillet.

Fabienne sent qu'elle progresse, cherchant des cohérences, tenant le meilleur compte de l'avis (la vie) de sa troupe : « Le théâtre, c'est très affectif : un véritable échange, et après, on a l'échange avec le public, ce qui est la finalité de la chose ».

Malgré tout, l'inévitable inconstance des coéquipiers, d'une année sur l'autre, est une difficulté. On la contourne : en automne 2001, un important renouvellement a différé la reprise de Pop-Corn, pourtant très prochainement sur scène.

L'Horizon, c'est la Communauté d'Agglomération avant date : on y recrute au Thoronet, à Figanières, à Flayosc, au Muy et jusqu'à Fréjus. Eventail d'âge : 16 à 56 ans.

♥ *Rappel : 2002, Pop-Corn sur scène, jusqu'en juillet.* Pour tous renseignements : Théâtre de l'Horizon, ☎ 04 94 67 60 52.

Section Théâtre-jeunes, club Léo-Lagrange, Philipe Balp

Créé en 1989, le Théâtre de l'Horizon a essaimé. Philippe Balp l'a quitté pour avoir rencontré le club Léo-Lagrange, auquel il s'est intégré. Il se dit autodidacte et, dès le début, a voulu s'engager dans une activité théâtrale avec des scolaires.

En 1995-96, sa section comptait 27 adhérents âgés de 8 à 12 ans ; ils furent 58, âgés de 9 à 19 ans, en 2000-01.

L'expérience du théâtre amateur permet à Philippe Balp de « comprendre ce qui se passe quand on est en position d'acteur : je sais ce que je dois demander et ne pas demander aux gamins. » Il doit, bien sûr, à son métier d'enseignant son approche pédagogique, et particulièrement d'avoir élaboré un programme progressif : travail de fond sur la voix, la respiration et le corps, au cours des 2 à 3 premiers mois ; après, commence le travail sur les textes, en vue des spectacles, nombreux depuis 1995 : « bien 15 ou 16, peut-être plus... »

En 2000-2001, 4 sous-groupes de ses élèves ont créé 4 spectacles, parmi lesquels : « Arduino, ou le petit peintre de Florence », tiré d'un roman qui retrace la vie des peintres apprentis chez un maître dans l'Italie du XVIII[e] siècle, ou : « La Catharinette », récit d'une traversée en bateau, qui valut à la troupe le Mistral d'or en catégorie Collèges, au Mai théâtral de Villecroze, ...

Les textes, d'expressions très diverses, sont choisis avec les jeunes comédiens : « Il faut que ça leur plaise. Ensuite, il faut qu'il y ait à dire pour tous ».

Philippe Balp ne manque pas d'être le premier observateur de son travail.

D'une part, ses choix scénographiques, leur signification : « Je n'ai pas l'impression d'aller en ligne droite ; j'ai des difficultés à mettre en scène un spectacle comique. Mon orientation est plutôt poétique et je ne nie pas mon côté romantique... ». Richement expressive et malléable, la tradition orale prête appui à son répertoire.

D'autre part, l'impact du jeu théâtral sur les enfants. Les parents l'informent. Il constate : les jeunes gagnent en assurance, en respect d'autrui... « C'est finalement le but : on n'est pas là pour faire des vedettes ».

Saison 2001-02 de la section Théâtre-jeunes du C.L.L. :

♥ *Spectacles à Lorgues* : les 27 avril et 2 mai.

– *Répertoire* : « Au Théâtre comme au théâtre », l'histoire de l'amour à travers les âges ; « Petroushka », conte russe ; « Le Conte du partage du jour et de la nuit », conte brésilien ;

– *Projets* : Mai théâtral de Villecroze. Festival à Sardent (Creuse). Trouver une place au festival jeunes d'Avignon.

Contact : ☎ 04 94 67 62 24/67 67 98.

L'Atelier-Théâtre de Lorgues, Frédéric Valet

Par sa famille, Fred Valet a côtoyé le milieu de la scène, mais finalement il œuvre avec des comédiens amateurs. Auprès d'eux, il ressent une disponibilité plus propice que dans la profession : « C'est l'inexpérience d'un acteur qui produit le spectacle, à force de répétitions et de camaraderie partagée ».

En 2000-2001, pour la première fois, il parvient à rassembler « l'idée même d'une troupe ». C'est essentiel. Le théâtre qu'il aime, qu'il pratique, il le définit comme « un résultat, pas un savoir-faire. Au départ, un désir qui se fédère en improvisation, en texte... et il produit quelque chose d'extraordinaire. »

Lui aussi s'appuie sur la tradition orale : voici 4 ou 5 ans, le « conte » a été son terrain d'envol. Plusieurs amateurs vinrent à lui, plus de femmes que d'hommes : « On a fait notre cuisine, et on s'est senti un peu plus mûrs. Avec trois sous, on a monté Lysistrata, d'Aristophane, qu'on a joué trois fois à l'extérieur ».

Après, il a monté un drame, rien qu'avec des femmes. La Maison de Bernarda, de Federico Garcia-Lorca, fut joué à l'Espace François-Mitterrand en avril 2001, et à Draguignan, où même, le théâtre Lili-Pons lui a été prêté pour quatre répétitions... « Ça a été un choc pour chaque participant : celui d'un espace scénique fixe... Notre petite histoire a rejoint celle du théâtre ! ».

Fabienne Boncourt nous l'a appris, une troupe d'amateurs se disperse vite. L'enjeu annuel est d'en maintenir la cohérence, ce qui ne va pas sans efforts mutuels entre le metteur en scène et les comédiens. Ainsi de Lysistrata et de sa mise en scène, où Frédéric n'a pas évité la démesure, « il y a eu des résistances, des difficultés d'adaptation, et puis on a joué le jeu : car c'était avant tout cela : du jeu ! » ... Logique !

Actuellement, la troupe se compose d'une quinzaine de membres. Certains ont eu envie de travailler des textes classiques et d'approfondir la langue et le répertoire des XVII et XVIII[e] siècles. « Moi j'aurais eu envie de travailler Œdipe-Roi de Sophocle, Don Juan, Roméo et Juliette... les grands mythes. On pourrait l'envisager, car il y a un bon esprit et qu'ils me font confiance. »

D'évidence, ce sont auteurs du passé. Et Fred Valet a le goût du contemporain. Il est en harmonie avec le Ministère de la Culture-MDLC, son association-mère, qui ouvre Lorgues à l'art contemporain sous toutes ses formes, dramatiques, musicales ou plastiques[1].

Mais c'est un problème, pour trouver un « foyer » d'auteurs contemporains, il faut aller à Nice, à Paris, ou, au mieux, à Cuers. Là, une association, L'Abattoir, met à disposition 3.000 ouvrages à la bibliothèque municipale. Elle est plus accessible pour les promoteurs lorguais des arts vivants, dont Fred Valet prend à son compte le point de vue : « Je connais Lorgues depuis 1962 ; cette ville est un carrefour dont je ne trouve pas l'équivalent à 100 km à la ronde ».

Si c'est vrai, sans doute est-ce qu'il s'y rencontre des talents discrets et audacieux, rarement dépourvus d'initiatives, qu'ils savent mettre dans le pot commun.

Contact : Frédéric Valet, ☎ 04 94 67 64 28. Ministère de la Culture-MDLC : ☎ 04 94 73 99 72.

Gilles Hardouin

[1] Galerie La Garage, place Auriol.

La magie du masque ?

Mais c'est le carnaval...

Si, traditionnellement, on avance que la période de carnaval commence à l'Epiphanie pour se terminer le jour des Cendres, c'est surtout autour de Mardi-Gras que l'on fête «Carnaval» dans le monde. C'est l'époque du prêt-à-porter : « défilé – costume – char – fleur – bal – chanson – ripaille – et autre », dans une ambiance haute en couleur où, derrière les masques, on se permet de déroger aux traditions et même à l'ordre établi.

Comme j'ai voulu en savoir davantage, j'ai tout naturellement pris rendez-vous avec le professeur Web de l'Institut Internet, pour en connaître un peu plus.

Vivre à Lorgues. - Professeur Web qu'elle est l'origine de cette fête ?

Professeur Web. - Eh bien... Mon cher... C'est une fête populaire, dont l'origine reste un mystère. Certains auteurs l'associent aux Sacées de Babylone, aux Saturnales romaines, à la fête juive de Pourim. Déjà au VI^e^ siècle avant J.C...

V. A. L. - Professeur, pitié pour nos lecteurs, pouvons-nous faire court et pratique ?

P. W. - Si vous y tenez, mais quel dommage... Ah, si je vous disais ce qu'écrivait déjà l'espagnol Julio Baroja...

V. A. L. - Tant pis Professeur, tant pis, évitons l'indigestion d'un trop-plein d'historique.

P. W. - M'enfin ! Eh bien à l'origine, c'est une fête païenne dont le nom est encore controversé. Quelques théories penchent pour « carrus navalis » (chariot naval) qui se déroulait pendant la fête romaine d'Isis, car les Romains, comme les Grecs, avaient adopté cette déesse égyptienne, laquelle, comme le soulignait Ptol...

V. A. L. - Oui, oui, Professeur, une autre étymologie ?

P. W. - Heu... la plus vraisemblable viendrait de l'italien « carnavale » (sans viande), car la période qui va suivre le Mardi-Gras est une période de jeûne. Donc... et par opposition au carême, carnaval est une période de joyeuse liesse populaire, de... « monde à l'envers » où le masque et le déguisement sont une fonction libératrice des tensions quotidiennes. Tabous, interdits, excès sont admis et tolérés et, comme le dit une de mes connaissances : « la ripaille et une certaine licence dans la parodie et dans la frénésie sont les éléments fondamentaux de cette liesse populaire ».

V. A. L. - La bouffe et...

P. W. - Tout juste ! Comme on ne mange pas de gras, pendant le carême, la veille, forcément, comme à la mi-carême, on liquide tout ce qui est interdit (œufs compris), d'où profusion, évidemment, de fritures, bugnes et autres beignets... et les incontournables crêpes.

V. A. L. - Quelques exemples de ce... « monde à l'envers », Professeur ?

P. W. - Eh bien.. tenez... une petite anecdote en passant... Chez les Babyloniens, un prisonnier, revêtu des attributs royaux, était honoré, fêté et régalé comme tel pendant cette période... Il pouvait même... comment dirais-je... « mignoter » les épouses royales... Mais au soir du 5^e^ jour, il était fouetté et mis à mort... Amusant non ?

V. A. L. – Mortel, Professeur, mortel...

P. W. - Autres exemples : en Hollande, à Maastricht, le « Prince du Carnaval » prend la place du maire, qui est dépouillé de toutes ses fonctions pendant tout le temps de la fête. Dans la région de Bade-Wurtemberg, en Allemagne, il y a la prise symbolique de la mairie ; le maire est obligé d'acheter sa liberté aux prix de bière et de vin. C'est à mon avis une excellente coutume qu'il faudrait étendre en France, ne trouvez-vous pas ? On dit que le vin de Lorg...

V. A. L. - Sans doute, Professeur, sans doute ; mais pourquoi seulement le maire... Et les adjoints alors ! Mais poursuivons, cher Professeur.

P. W. - Bref, c'est la période de l'année où tous les contraires se heurtent. C'est le combat de l'hiver et du printemps, de l'ombre et de la lumière. Et, comme chaque année, Carnaval naît, vit et meurt brûlé ou noyé.

V. A. L. - Et ailleurs, Professeur ?

P. W. - Célébré dans les cinq continents, je vais donc tour à tour...

V. A. L. - Non, Professeur, non, quelques ces curieux suffiront pour finir.

P. W. - Ah ?... Eh bien... figurez-vous qu'à Barbagia (Sardaigne), les participants, vêtus d'un gilet rouge avec quelques clochettes, sont munis d'une grande corde avec laquelle ils doivent attraper les spectateurs.

A Olney (Angleterre), chaque Mardi-Gras se déroule une course de crêpes au départ du centre ville. Chaque « courseur » tient une grosse poêle à frire remplie de crêpes encore chaudes. Au mot d'ordre « go » tous se précipitent, en courant, à l'église, tout en faisant sauter leur crêpes dans la poêle.

A Binche (Belgique), ce sont les gilles... je sais, je sais, vous connaissez (petit soupir)... ce sont les gilles qui parcourent les rues, et lancent des oranges aux enfants vingt-quatre heures durant et, pour être un des leurs (un gille, pas un enfant), il faut être né à Binche ou y résider depuis au moins cinq ans.

A La Nouvelle Orléans (U.S.A.) curieusement les spectateurs sont littéralement bombardés de colliers, de tasses en plastique et autres objets de pacotille.

V. A. L. - Et les plus célèbres, Professeur ?

P. W. - Sans hésitation, et quel que soit le sondage opéré, viennent dans l'ordre ou le désordre Nice, Rio et Venise.

V. A. L. - Et les plus beaux, Professeur ?

P. W. - C'est simple, consultez vos catalogues habituels et vous y trouverez, dans l'ordre ou le désordre, Nice, Rio et Venise.

V. A. L. - Le mot de la fin, Professeur Web ?

P. W. - Eh bien, pour reprendre les termes de Carlos Vicente, je dirai, qu'on la déteste ou qu'on l'aime, cette fête populaire s'intègre bien dans l'univers symbolique de la vie et de la mort. Jeux ou miroir, la magie et le pouvoir libérateur du carnaval nous laissent perplexes comme si nous devions rester toujours des enfants.

V. A. L. - A chacun son masque, Professeur !

Jean-Claude Larroque

Lu pour vous

(Le lirez-vous ?)

« Des Phrases plus courtes, ma chérie », de Pierrette Fleutiaux (Actes-Sud)

Pierrette Fleutiaux est née en 1941 dans la Creuse ; elle est fille d'un directeur d'école et, elle-même, agrégée de Lettres. A la parution de son premier roman « Histoire de la Chauve-Souris », en 1975, elle avait été considérée comme la révélation littéraire de cette année-là.

Pierrette Fleutiaux a publié une dizaine de romans, presque tous réédités en Poche. Son dernier, édité par Actes-Sud, s'intitule « Des Phrases plus courtes, ma chérie », et évoque en brefs chapitres l'intimité du lien entre une fille et sa mère.

Ecoutez Pierrette Fleutiaux parler de ses parents : « le père ne s'est guère penché sur la machine à laver, ne connaît pas l'usage du four, n'a jamais touché une casserole hormis lorsque les enfants étaient petits pour leur faire une mousse au chocolat, sa spécialité chasse gardée ; et encore, sa femme lui servait d'assistante pour lui présenter les ingrédients, battre les œufs en neige, et tout ranger ensuite ».

Le père se tasse vite en sa compagnie, et laisse à sa femme le choix des relations de voisinage, un déjeuner de fête avec les enfants, la réfection des peintures, etc.

Le père se retire dans son bureau, et marche à tout petits pas : il a la maladie de Parkinson. Le père disparu, la fille se met en quête d'une maison de retraite pour la mère. Cette dernière est devenue une petite chose au corps délabré. Elle mène un combat pathétique contre « l'inéluctable retrait du monde ». Elle veut encore séduire. En face d'elle, sa fille, partagée entre tendresse, exaspération et admiration.

Je ne me souviens pas d'avoir lu quelque chose d'aussi juste quant aux sentiments.

« Pourquoi ne puis-je dire tout simplement que je suis bien avec Maman ? », s'interroge Pierrette Fleutiaux.

Christiane Turner

Nouveautés de la bibliothèque

- Juliette Abecassis : L'Or et la Cendre.
- Marie-Paul Armand : Un Bouquet de dentelle.
- Hoda Barakat : Laboureur des eaux.
- Juliette Benzoni : La Perle de l'Empereur.
- Michel de Castillo : Les Etoiles froides.
- Régine Deforges : Alger, ville blanche 1959-1960.
- Philippe et Martine Delerm : Fragiles.
- Pierrette Fleutiaux : Des Phrases plus courtes, ma chérie.
- Henry Fournier-Foch : Tovarich Kapitaine Foch.
- Elisabeth George : Mémoire infidèle.
- Françoise Giroud : Profession journaliste. Conversations avec M. de Rabaudy.
- Xavier Hanotte : Derrière la colline.
- Mary Higgins-Clark : Ce soir je veillerai sur toi.
- Christian Jacq : La Reine liberté. T1 : L'Empire des ténèbres.
- Douglas Kennedy : La Poursuite du bonheur.
- Latifa : Visage volé : avoir 20 ans à Kaboul.
- John Le Carré : La Constance du jardinier.
- Chang Rae Lee : Les sombres Feux du passé.
- Ivan Levaï : La République des mots : de Mendès-France à Chirac.
- Primo Levi : Si c'est un Homme.
- Marc Levy : Où es-tu ?
- Jean Marse : Des Lézards dans le ravin.
- Marion Melville : La Vie des templiers.
- René Merle : Opération Barberousse.
- Janine Montupet : Les Jardins de Vandières.
- Pierre Moustiers : De Rêve et de glace.
- Marie N'Diaye : Rosie Carpe.
- Eric Neuhoff : Un bien fou.
- Amélie Nothomb : Cosmétique de l'ennui.
- Erik Orsenna : La Grammaire est une chanson douce.
- Michel Peyramaure : Les Chiens sauvages.
- Daniel Picouly : Paulette et Roger.
- Manuel Rivas : Le Crayon du charpentier.
- Claude Rizzo : Au temps du jasmin.
- Jean-Christophe Rufin : Brésil rouge.
- Jean Siccardi : Le Bâtisseur de chapelles.
- Christian Signol : Ce que vivent les hommes. T2 : Le Printemps de ce monde.
- Wilbur Smith : Coups de tonnerre.
- Denis Tillinac : Boulevard des Maréchaux.
- Karine Tuil : Interdit.
- Jeannine Verdes-Leroux : Les Français d'Algérie : de 1830 à aujourd'hui.
- Henri Vincenot : Les Années de colère. T1 : Les yeux en face des trous.
- Marina Vlady : Ma cerisaie.
- Olivier Weber : Le Faucon afghan : voyage au pays des talibans.
- Bernard Werber : L'Ultime secret.

La bibliothèque

Environnement

Amiante, termites, mais aussi plomb

L'amiante...

Attention ! Danger !

L'amiante est un minerai filamenteux abondamment utilisé dans **les chantiers navals, le bâtiment et l'industrie**, en raison de ses propriétés de résistance au feu et d'isolation thermique. Lors des manipulations, il a la redoutable particularité de se déliter en fines aiguilles très dures et **un gramme d'amiante peut générer un milliard de fibrilles**. Inhalée, cette poussière microscopique se loge dans les poumons et la plèvre, provoquant des affections graves à temps de latence très long : 20, 35, 50 ans.

Les premières extractions ont débuté en 1860 au Canada, en Australie et au Brésil. Les premiers cas de maladies asbestosiques (d'amiante ou asbeste) ont été décelés en 1906, et il a fallu attendre le 1er janvier 1997 pour une interdiction totale et définitive de l'utilisation de l'amiante.

Certains pays refusent d'en reconnaître les risques, dont le Canada, qui en extrait annuellement 500.000 tonnes.

Des prévisions annoncent 500.000 décès possibles dus à l'amiante, au cours des 25 prochaines années en Europe de l'Ouest. 3500 cas de cancer ont été décelés en France en 1998. Plus du tiers de ces cancers concerne les femmes (ouvrières de l'amiante, épouses ayant lavé des vêtements poussiéreux de leurs maris ouvriers de l'amiante).

Les pathologies asbestosiques touchent la sphère pulmonaire, mais peuvent, par migration sanguine ou lymphatique, concerner le péritoine ou le péricarde.

Les pathologies bénignes sclérosent les alvéoles pulmonaires, entraînant des difficultés respiratoires.

Les pathologies malignes concernent les cancers broncho-pulmonaires en corrélation avec le tabagisme.

Si vous avez été en contact avec l'amiante, si vous avez des anomalies respiratoires, des douleurs thoraciques, dorsales, des pleurésies récidivantes, vous devez prendre rapidement contact avec votre médecin qui, s'il le juge nécessaire, vous dirigera chez un pneumologue. Le pneumologue vous constituera un dossier médical en vue d'une expertise. L'expertise déterminera par microscopie le comptage des fibres et l'analyse bio-chimique (l'acide hyaluronique réagit à la présence d'amiante).

Les procédures de reconnaissance peuvent être engagées pour aboutir à des indemnités.

Antoine Payet

Les xylophages (termites, etc.)

Prévention et traitement

La prolifération des insectes xylophages gagne du terrain sur l'Ouest et le Sud-Ouest du pays et se propage vers le Sud.

On compte dans le département du Var entre 11 et 50 communes concernées par l'infestation des charpentes par termites, capricornes ou mérules.

La mairie de Lorgues a proposé à chaque résident propriétaire d'une maison de plus de 10 ans de faire contrôler gratuitement l'état de sa charpente par un expert agréé de l'ANEX (Agence Nationale d'Expertises Xylophages)[1].

Conseils d'expert

Comme la durée d'action des produits de traitement n'excède pas 10 ans, il est fortement conseillé de faire procéder à un traitement xylophage après ce laps de temps.

Nature des traitements.

Deux cas se présentent :

1- La charpente n'est pas infestée par des xylophages.

2- La charpente présente des infestations par capricornes, termites ou autres parasites.

Le traitement par une entreprise agréée CTX (Charte du Traitement Xylophage) est réalisé selon les règles AFNOR : mécanique, produits et sécurité.

1- Cas d'une charpente saine. Traitement préventif :

- Brossage, nettoyage des pannes.
- Perçage des pannes (tous les 25 cm en quinconce).
- Mise en place injecteurs polyuréthane spéciaux pour injection hydraulique, dans les trous.
- Injection de l'ensemble des pannes (xylophène injecté sous 2 bars de pression).
- Perçage des chevrons (tous les 40/50 cm).
- Mis en place des injecteurs et injection de xylophène.
- Pulvérisation sur l'ensemble des bois.

2- Cas d'une charpente infestée. Traitement curatif :

Si l'infestation est trop profonde et menace la solidité de l'ensemble, il y aurait quelquefois lieu de remplacer certaines parties. C'est le plus grave !

- Préparation du chantier.
- Brossage et bouchage des parties infestées.
- Nettoyage des pannes.
- Même processus que pour traitement préventif.
- Puis double pulvérisation croisée sur l'ensemble des bois.

3- Produits utilisés :

Spécifiques charpente et bois, l'insecticide et le fongicide sont des produits réservés aux professionnels (Xylophène CE 2004 ESE agréé CTB P+), répondant à toutes les normes NF en vigueur, efficace 10 ans contre tous les insectes à larves xylophages : termites, capricornes et mérules.

4- Sécurité :

Les produits utilisés étant toxiques, l'applicateur est muni d'une combinaison de protection et d'un masque.

5- Garanties :

Le traitement bénéficie d'une double garantie, décennale, contractuelle de l'entreprise, et responsabilité civile.

En cas de réinfestation avant l'échéance de la garantie, le professionnel agréé CTX réintervient sans délai, à ses frais, jusqu'à l'arrêt définitif de phénomène xylophage.

6- Expertises après traitement :

Un expert doit contrôler l'efficacité du traitement 3 fois au cours des 10 ans suivants, dont 3 à 4 mois après le traitement pour le 1er contrôle.

Robert Badin

---

[1] Rappel de l'article paru à ce sujet dans V.A.L. n°58 (pages blanches) **« Enquête termites : la carte, un point c'est tout !**

Conformément à une recommandation réglementaire, la municipalité a confié à une entreprise spécialisée la constitution d'une carte de l'infestation des termites à Lorgues. Cette mission a pris fin en octobre.

En aucun cas, les techniciens n'avaient pour consigne de préconiser des traitements, et moins encore d'en faire exécuter.

Des excès ont pu avoir lieu. Les propriétaires concernés devraient faire preuve de la plus grande vigilance à propos des recommandations qui leurs sont faites et des devis qui leurs sont présentés. »

Avis de juriste...

Les obligations des propriétaires

A l'instar de la réglementation régissant la vente des automobiles d'occasion (obligation du contrôle technique) et de celle régissant la protection du consommateur, la Loi, peu à peu, impose au vendeur d'un bien immobilier l'obligation d'informer son acquéreur.

Différents examens techniques sont désormais obligatoires pour protéger un consommateur dont le législateur s'était peu soucié jusqu'ici : le consommateur immobilier.

Dans certains cas, la Loi oblige aussi le propriétaire immobilier à faire opérer différents diagnostics, même en l'absence de vente.

Trois types de diagnostic existent, mais tous les biens ne sont pas systématiquement concernés par les recherches à effectuer.

1°) Diagnostic amiante
(Loi du 7 février 1996)

- **Les locaux concernés :**

- Les appartements (parties privatives et parties communes).

- Les locaux commerciaux.

- Les villas si elles comportent plusieurs logements ; sont exclues les villas ou immeubles d'habitation comportant un seul logement.

- **Qui doit faire effectuer la recherche?**

- Le syndic pour les parties communes.

- Le propriétaire pour les parties privatives.

- **Cette recherche est-elle obligatoire?** Oui !

- Les propriétaires avaient l'obligation de faire effectuer ces recherches avant le 31 décembre 1999.

- Les propriétaires désirant vendre ont l'obligation d'annexer ce diagnostic à toute promesse de vente ou acte de vente.

- **La durée de validité du diagnostic :** à vie.

- **Les matériaux concernés:** flocages, calorifugeages, faux plafonds.

- **Les risques :** le propriétaire encourt une sanction pénale de 5ème catégorie si le diagnostic n'a pas été réalisé dans le délai imparti par la loi (amende).

- **Que faire en présence d'amiante?** Une grille d'état de conservation du matériau contenant de l'amiante est réalisée.
- Cas 1 : le matériau est en bon état : la grille d'évaluation doit être refaite tous les 3 ans.
- Cas 2 : il faut faire procéder à des mesures d'empoussièrement par un laboratoire agréé.
- Cas 3 : le matériau est en mauvais état : il faut faire des travaux du type retrait, imprégnation, encoffrement, etc.

- **Quelles sont les conséquences en cas de vente ?**
L'acquéreur pourra remettre en cause la clause figurant dans l'acte de vente exonérant le vendeur de la garantie des vices cachés du bien vendu, c'est-à-dire que le vendeur (même non professionnel) sera tenu de supporter le coût des travaux de *désamiantage*.

2°) Diagnostic termites
(Loi du 8 juin 1999, décret du 3 juillet 2000).

- **Les biens concernés :** tous les immeubles bâtis (villas, appartements, locaux commerciaux en copropriété ou non, parties privatives et parties communes) situés dans une zone à risque désignée par le Préfet.

NB : sur le canton, Les Arcs et Lorgues sont situées en zone à risque.

Mais qui peut le plus... peut le moins ! et nous ne pouvons que conseiller aux vendeurs de biens immobiliers situés dans les communes de Taradeau et du Thoronet de faire pratiquer ces recherches.

Les propriétaires concernés:
- Le propriétaire pour les parties privatives et pour toute maison.
- Le syndic pour les parties communes des immeubles en copropriété.

- **Quand la recherche est-elle obligatoire?**
Un état parasitaire doit être annexé à l'acte notarié de vente.

- **Durée de validité du diagnostic : trois mois.**

- **Quelles sont les conséquences en cas de vente ?**
L'acquéreur pourra remettre en cause la clause figurant dans l'acte de vente exonérant le vendeur de la garantie des vices cachés du bien vendu, c'est-à-dire que le vendeur (même non professionnel) sera tenu de supporter le coût des travaux.

- **Les insectes recherchés :** les termites.

- **Qui peut réaliser le diagnostic ?** Toute entreprise ayant contracté une assurance spécifiquement liée au diagnostic-termites. Ce type d'entreprise ne peut, en aucun cas, avoir une activité liée au traitement préventif, curatif ou d'entretien contre les termites.

- **Que faire en cas de présence de termites ?**
Le propriétaire, ou le syndicat des copropriétaires pour les parties communes, doit souscrire une déclaration en mairie.

3°) Diagnostic plomb
(Arrêtés du 12 juillet 1999)

- **Les locaux concernés :**
- Les biens immobiliers (appartements ou maisons) construits avant 1948, et situés dans une zone à risque (zone désignée par arrêté préfectoral).
- NB : tout le département du Var a été classé « concerné » par le Préfet.
- Les parties communes des copropriétés.
- Les parties privatives des copropriétés.
- Et toutes maisons individuelles.

- **Quand la recherche est-elle obligatoire?**
Lors de toute promesse et acte de vente.
Le vendeur (en pratique, la démarche est souvent accomplie par le notaire) devra informer le préfet qui pourra, compte tenu du risque estimé, ordonner les travaux, **aux frais exclusifs du vendeur**.

- **La durée de validité du diagnostic : un an.**
En effet, c'est l'état évolutif de dégradation du matériau contenant du plomb qui rend celui-ci accessible.
L'examen se pratique au moyen d'un appareil portable à fluorescence X par échantillonnage ou écaillage.

- **Quelles sont les conséquences en cas de vente?**
L'acquéreur pourra remettre en cause la clause figurant dans l'acte de vente exonérant le vendeur de la garantie des vices cachés du bien vendu, c'est-à-dire que le vendeur (même non professionnel) sera tenu de supporter le coût des travaux.

- **Quel est le contenu du diagnostic?**
- Inspection des parties communes et privatives.
- Inspection des lieux habités et fréquentés par des enfants.
- Mesures de concentration en plomb sur les éléments unitaires le nécessitant.
- Observation et liste des éléments du bâtiment dont la surface est dégradée (exemple : portes, fenêtres, etc.).

Voici donc, succintement, les obligations mises désormais à la charge du vendeur. Ce dernier ne peut plus aujourd'hui « délivrer » un bien immobilier à l'acquéreur n'importe comment et dans n'importe quel état.

La politique du « après moi le déluge ! » est terminée.

Rappelons, pour mémoire, l'obligation déjà ancienne (1er janvier 1997) pour le vendeur de **garantir la surface vendue** à l'acquéreur, pour les lots de copropriété.

La Loi est donc de plus en plus interventionniste pour régir les rapports privés des particuliers. Beaucoup s'en plaignent, vivant cette démarche comme une atteinte importante au droit de propriété.

D'autres y voient une moralisation de la vie juridique privée des personnes : moins de contentieux, plus d'équilibre, de sécurité et de transparence des transactions.

La voie est ouverte vers le « toujours plus de garanties » : américanisation de la vie juridique française ou sécurité accrue, le débat reste ouvert...

Annie-Ange Compan

L'amiante : avis de médecin...

Les fibres d'amiante (d'amiantos : incorruptible, en grec) ont été utilisées plus ou moins innocemment pour leurs propriétés isolantes. On les retrouve dans les vêtements de protection (contre la chaleur), dans les décors de théâtre, dans les garnitures de frein des automobiles, dans le bâtiment sous forme de plaques isolantes, dans les anciennes centrales thermiques comme isolant des fours.

Ces merveilleuses propriétés ont occulté longtemps l'effet néfaste des inhalations des silicates hydratés de magnésium et de calcium. Ces fibres particulièrement fines et acérées pénètrent très facilement dans les parois alvéolaires pulmonaires puis progressivement dans l'enveloppe des poumons : la plèvre.

Leur accumulation progressive crée des tumeurs et des plaques pleurales enserrant le poumon sain et même parfois l'enveloppe cardiaque (péricarde). Le délai d'octroi étant très long, nombre de gens souffrant d'asbestose sont retraités lorsque l'affection est découverte. Certains ouvriers ayant été également exposés à la silice (silicose des mineurs), les deux pathologies peuvent se conjuguer. Il y a peu d'années que l'asbestose a une reconnaissance officielle et il convient d'en être averti pour déceler à temps cette pénible maladie et à en envisager la prophylaxie.

Dr Claude Derambure

Vos démarches administratives

V.A.L. se propose de vous donner des coups de main : en plusieurs dossiers, l'un ci-dessous, le suivant à paraître dans notre n°60, le journal communal devient plus pratique, à l'intention de ses aimables lecteurs... Comme certains l'ont exprimés en réponse à notre enquête d'évaluation du printemps 2001 (V.A.L. n°55).

Faites-nous part de vos besoins, nous nous efforcerons d'y répondre ! Et pour commencer : passons aux actes (d'état-civil) !

Les démarches : liste... ACTES DE L'ETAT CIVIL	Lieux où se renseigner OU S'ADRESSER ?	A savoir ! COMPLEMENTS
Naissance Reconnaissance d'un enfant naturel	A la mairie du lieu d'accouchement.	Acte obligatoire
Mariage	Mairie du domicile ou résidence d'un des époux.	
Contrats de mariage	A un notaire	
Décès - Constat ..... - Déclaration ..... - Succession ..... - Sécurité sociale ..... - Administration fiscale	⇒ à un médecin. ⇒ à la mairie du lieu de décès. ⇒ à un notaire. ⇒ aux organismes d'affiliation. ⇒ au contrôleur des contributions.	
PActe Civil de Solidarité (P.A.C.S.)	Greffe du tribunal d'instance de votre lieu de résidence commune.	
Livret de famille	A la mairie du domicile	
Fiches d'état-civil	A n'importe quelle mairie	
Certificat de nationalité	Au tribunal d'instance du domicile.	
Inscription **sur les listes électorales**	A 18 ans : inscription automatique dans la mairie où vous résidez. Autres cas : à la mairie de la commune où vous souhaitez être inscrit(e)s[1].	**Attention** : avant le 31 décembre de l'année en cours.
Pièces d'identité - Obtention ou renouvellement - Déclaration de perte ou de vol	Mairie, ou sous-préfecture, ou Préfecture. Commissariat de police, ou gendarmerie.	

Enquête de Michel Pépin

[1] N.D.L.R. : les résidents européens sont invités à se faire un devoir de s'inscrire pour les élections municipales et européennes.

Le jeu des enfants-citoyens de Marius-Trussy

La maison des prénoms

Avec les lettres de notre prénom, nous avons chacun construit une maison : saurez-vous nous reconnaître ?

Anthony
Assia
Cyriana
Fathi
Florian
Gaëtan
Jonathan
Laura
Léa
Vincent
Yamin

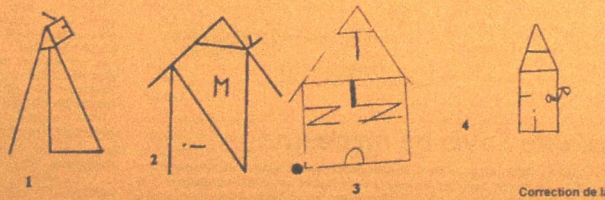

Correction de la maison des prénoms

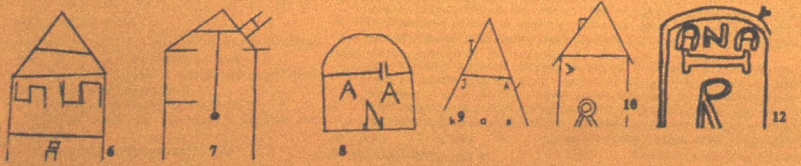

Léa n°1
Yamin n°2
Vincent n°3
Florian n°4
Anthony n°5
Fathi n°6
Gaëtan n°7
Assia n°8
Jonathan n°9
Laura n°10
Cyriana n°11

Le coin détente

LE COLLIER DE PERLES DE CULTURE

Quelques réflexions entendues à l'O.T.S.I.

« Pouvez-vous me préciser le nombre de jours de mistral dans l'année ? »

« Peut-on visiter le lac de Sainte-Croix, ou est-il fermé l'hiver ? »

« Ce qu'il fait nuit chez vous à 18 h ! » (on était en décembre).

L'écrin de Service

ENIGME

Grands fauves et cœur tendre ?

Nos éminents zoologistes sont unanimes : « Nous resterons des agneaux parmi les fauves ».

Interview de notre envoyé spécial Vivre à Lorgues.

Vivre à Lorgues. - Professeur Olive, l'étude de la faune, notamment la partie des grands fauves, forgerait, dit-on, un caractère dur voire indifférent à tout ?

P. O. - Détrompez-vous, encore que l'assistant Quisset, à ce qu'il m'écrit, semble profondément ému, toujours au même spectacle d'une scène animalière qu'il aime décrire.

V. A. L. - Semble... ?

P. O. – Oui. Quisset prétend que rien n'est plus attendrissant et aussi émouvant que le comportement d'une femelle guépard pouponnant ses petits, au cœur de la pampa.

V. A. L. - Et... ?

P. O. - Et... bien... je ne sais pourquoi, la déclaration de mon assistant me laisse insatisfait.

V. A. L. - Beuh...

Et vous amis lecteurs?

Jean-Charles Larroque

Solution de l'énigme précédente (V.A.L. n°58)

L'échalote, originaire de Syrie, est connue en France, depuis les Croisades (XI[e] et XII[e] siècles).

ECHO

Coquetterie

A l'occasion des 10 ans de notre fille Elyett, ma mère lui donna une bague ornée d'une magnifique pierre rouge, qui fit la fierté et la joie de la petite bénéficiaire.

Au cours du repas d'anniversaire qui suivit, et trouvant sans doute que nous n'avions pas tout l'intérêt nécessaire à l'admiration de l'objet en question, notre fille, profitant d'un silence, s'écria « J'ai tellement chaud que je crois que je vais enlever ma bague ».

Le Rapporteur

LE JOURNAL D'UN BADAUD

Mais non, voyons, mais non... les jeunes ont le sens du souvenir.

Parbleu, si je vous le dis !

Exemple : ne pensez pas que, pour eux, la cérémonie au Monument aux Morts ne soit qu'une formalité épisodique, voire un rite dénué de signification ?

Pas du tout... pas du tout... pas du tout...

... et j'ai moi-même, personnellement, et de-visu, mesuré combien l'hommage rendu était... comme il est encore... quasi quotidien... ?!?!

Comment ça, vous n'êtes pas convaincus... ?!?!

Alors, entre-nous, dites-moi... à la mémoire de qui d'autre voulez-vous que soient faites les libations, à travers le nombre de boîtes et de cannettes vides qui jonchent la place concernée ?

Hein ?

J.-C.L.

Les recettes de Babette

L'artichaut de chez nous

L'ancêtre de cette plante violette aurait surgi au pourtour de notre bassin méditerranéen, ou peut-être en Ethiopie, pour traverser ensuite l'Atlantique en direction du Nouveau-Monde. En fait, on connaît mal son origine et il est peu aisé de reconstituer l'arbre généalogique de ce qui n'était, à l'origine, qu'un chardon épineux.

Les Grecs puis les Romains semblent s'en être régalés. Mais son existence n'est incontestablement connue qu'à partir du XV[e] siècle, en Italie. Puis, après une longue éclipse, il séduit l'Europe au XVII[e] siècle.

Aujourd'hui les variétés sont si nombreuses qu'il est pratiquement impossible de toutes les recenser. C'est au printemps qu'apparaissent sur nos marchés de Provence les « petits violets », indispensables pour préparer une bonne barigoule, dont voici la recette.

Barigoule de petits violets aux févettes

Ingrédients

12 petits artichauts violets ; 200 g de févettes écossées ; 3 échalotes, 2 carottes, 2 gousses d'ail ; 4 cuillérées à soupe d'huile d'olive ; 200 g de lardons ; 25 cl de vin blanc ; ½ brindille de romarin, ½ feuille de laurier, ½ bouquet de coriandre ; sel et poivre.

Préparation (45 minutes)

- Couper les queues des artichauts aux ¾. Enlever les feuilles les plus dures.
- Plonger les févettes dans l'eau bouillante pendant 2 minutes, puis retirer la fine peau.
- Hacher les échalotes. Peler les carottes et les tailler en dés. Tailler l'ail en copeaux.
- Dans un poêlon faire chauffer l'huile d'olive. Mettre à revenir les lardons, les carottes, l'échalote et l'ail. Mouiller avec le vin blanc. Ajouter romarin et laurier. Assaisonner.
- Faire cuire à feu doux pendant 10 à 15 minutes.
- Disposer la barigoule dans un plat de service. Ajouter les févettes et parsemer des feuilles de coriandre. Servir.

Conseils

- Respecter soigneusement le temps de cuisson car cette recette doit être servie « al dente » (ferme et croquante). Cette barigoule est aussi bonne chaude que froide.
- Un rosé bien frais de nos domaines torguais sera des plus adapté avec ce plat provençal.

A propos de Graminées

C'est une des plus grandes familles végétales. Elle est la base de l'alimentation : blé, riz, maïs.

Dans notre coin de Provence, une grande graminée se distingue dans le paysage ; la Canne, appelée scientifiquement Arundo Donax. Elle sert de brise-vent entre les cultures et les bords d'adductions d'eau. Ses tiges servent de tuteurs aux tomates et aux haricots grimpants[1].

A titre ornemental, une grande graminée, l'herbe des Pampas, appelée Gynerium argenteum, est très appréciée pour confectionner un bouquet sec ou pour marquer un coin de jardin. Plusieurs questions se posent lorsque ses épis deviennent plus petits.

Tout d'abord ne pas raser les feuilles à l'automne, mais aussi ne pas oublier d'appliquer une bonne dose d'engrais complet ; le résultat sera positif.

Dernièrement, plusieurs amateurs m'ont demandé d'identifier une jolie petite graminée qui passait inaperçue, car elle est très appréciée des moutons et des chèvres.

Avec la disparition des troupeaux, elle fleurit, ses épis légers font merveille en bouquets secs, seuls ou accompagnés de Statice ou d'Immortelles. Son nom : La Canche, Aira Caryophyllea, variété Caryophyllea.

Bonne récolte et beaux bouquets.

Léo Doumont

La Canne de Provence

L'Herbe des pampas

La Canche

[1] ... Elle sert encore de anches aux instruments... à anches (note d'Antoine Payet).

Services divers

ASTI (solidarité avec les travailleurs immigrés) :
Maison des associations, 3e étage,
4e jeudi du mois, le matin.

Bibliothèque :
mercredi et jeudi :
en hiver de 15h à 17h, en été de 16h à 18h,
jeudi et samedi toute l'année de 10h à 12h.

Centre médico-social :
sur R.D.V.,
☎04.94.99.70.10.

Consultation des nourrissons, P.M.I. :
sur R.D.V., ☎04.94.50.90.55.

Conciliateur : en mairie
sur R.D.V., ☎04.94.85.92.78.

C.R.A.M. et C.I.C.A.S : en mairie
1er et 3e lundi du mois, de 13h30 à 15h30.

Croix Rouge : en mairie
1er mardi du mois de 9h à 12h.

Mission d'animation, C.L.S.H. :
rue de la Trinité, ☎04.94.73.99.18.

Mission locale : en mairie
mardi matin de 9h à 12h,
jeudi matin sur R.D.V., ☎04.94.50.97.00.

Office de tourisme - Syndicat d'Initiative :
- hiver : 9h à 12h - 15h à 18h
- été : 9h à 13h - 16h à 19 h

☎04.94.73.92.37 ; fax. : 04.94.84.34.09.

O.P.A.H. : en mairie
lundi après-midi, vendredi toute la journée
☎04.94.85.92.77

Secours Catholique : 7, rue du Collège
- lundi de 14h30 à 17h : accueil des familles
- jeudi de 9h à 11h : vestiaire
- vendredi de 9h à 10h : réception des dons
- aide alimentaire : mercredi de 16h à 17h.
- Vacances scolaires : vestiaire fermé.
- Accueil suspendu en juillet et août.

Sécurité sociale : mairie
voir calendrier du mois (9h à 11h30).

SENDRA-Lorgues : Maison des associations
lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h30 à 11h30 - 15h à 16h
☎04.94.67.67.98.

Médecins de garde

Dates	Médecin	Dates	Médecin
24 mars	G. Grouiller	8 mai	J.-P . Bernard
31 mars	F. Richez	9 mai	J.-P . Bernard
1er avril	F. Richez	12 mai	G. Grouiller
7 avril	J.-P . Bernard	19 mai	P. Foucault
14 avril	P. Foucault	20 mai	P. Foucault
21 avril	J.-J. Campi	26 mai	J.-J. Campi
28 avril	F. Richez	2 juin	F. Richez
1er mai	D. Decroocq	9 juin	D. Decroocq
5 mai	J. Broussard	16 juin	J.-P . Bernard

Médicaux - Para médicaux : ☎

Médecins

Bernard J.-P.	04.94.73.70.27
Broussard J.	04.94.73.70.30
Campi J.-J.	04.94.73.95.95
Decroocq D.	04.94.73.95.74
Foucault P.	04.94.73.99.22
Grouiller G.	04.94.73.70.27
Richez F.	04.94.73.70.27
Loyer-Dolghin M.-C. (médecin-psychothérapeute)	04.94.73.95.25

Chirurgiens-dentistes

Boitard M.	04.94.73.70.03
Domart F.	04.94.73.71.64
Lion J.-F.	04.94.73.26.00
Locoche J.-L.	04.94.73.71.64
Rémy-Bischoff F.	04.94.73.99.83
Roguet J.-F.	04.94.73.27.32

Laborat. d'analyses médicales	04.94.60.47.70
Cabinet d'imagerie médicale (radiologie-échographie)	04.94.73.20.50

Pharmacies

Barthélemy F.-X.	04.94.73.70.31

Me. D. Breton ayant cessé son activité au 28/02/02, la pharmacie Breton-Barthélemy devient au 01/03/02 la pharmacie Barthélemy.

Du Cours (Mignot B.) :	04.94.73.72.97
Pharmacie de garde 24 h/24 :	04.94.07.08.08

Infirmiers(es) à domicile

Amand D.	04.94.67.64.22
Boulleret L.	04.94.67.64.22
Brunet P.	04.94.73.90.90
Marivoët C.	04.94.67.64.22
Péan C.	04.94.73.90.90
Tesson C.	04.94.73.90.90
Wispelaere J.-P.	04.94.73.90.90
S.S.I.A.D. : (Service de Soins Infirmiers à Domicile du Pays Lorguais)	06.08.80.12.10/04.94.73.90.39

Masseurs-kinésithérapeutes

Appert J.-J.	04.94.84.36.85/06.86.04.09.73
Bernard F.	04.94.67.66.27
Biondel R.	04.94.73.73.37
Dardenne L.	04.94.73.73.37
Méhois Y.	04.94.84.37.99/06.75.37.48.24
Pelletier M.	04.94.84.36.85
Pinson M.	04.94.73.97.31
Ravey D.	04.94.73.94.77
Stoffaneller M.-J.	04.94.73.72.32
Viry F.	04.94.84.37.99

Pédicures médicales

Mauduech-Ouvrery A.	04.94.50.64.82
Toulliou C.	04.94.73.79.16

Orthophonistes

Galy I.	04.94.73.96.72
Ludier-Mrani A.	04.94.73.20.84

Vétérinaires

Guirard L. et Jean É.	☎04.94.73.96.32

Services publics : ☎

Pompiers	18
Centre de secours	04.94.73.91.91
Gendarmerie	17 ou 04.94.73.70.11
La Poste	04.94.60.33.30
Trésor Public	04.94.73.71.60
Jardin d'Enfants	04.94.67.62.69
Office de Tourisme	04.94.73.92.37

Transports : ☎

Ambulances C.A.V.	04.94.73.24.88
Ambulances Lorguaises	04.94.73.77.38
Autocars renseignements	04.94.68.15.34
S.N.C.F. renseignements	08.36.35.35.35
Taxi Bianco G.	06.08.63.13.43
Taxi Boéri P.	04.94.73.27.02/06.09.57.43.16
Taxi William	04.94.73.95.61 ou 06.85.11.03.84

☎ et fax municipaux

Standard, É.C., déliv. d'actes :	04.94.85.92.92
C.C. Action Sociale :	04.94.85.92.78 ou 79
Cadastre :	04.94.85.92.86
Comptabilité :	04.94.85.92.69
Eau, assainissement :	04.94.85.92.81
Étrangers :	04.94.85.92.73
O.P.A.H. :	04.94.85.92.77
Police municipale :	04.94.85.92.88
Service culturel :	04.94.85.92.85
Urbanisme, technique :	04.94.85.92.64
Fax administration et cabinet :	04.94.85.92.90
Fax urban., eau, s. techniques :	04.94.85.92.84
E-mail :	mairie.lorgues@wanadoo.fr

N°59

La grille d'Antoine

Par Antoine Payet

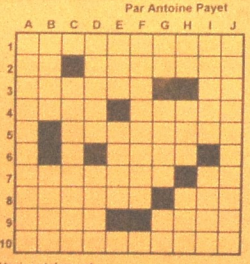

Horizontalement

1 Gaz d'échappement
2 langue - Rassembler
3 Des laines embrouillées - Il court vers la rivière
4 Machin - Se fit avec du petit lait
5 Avait droit
6 Vient d'avoir
7 Innées - Annonce la suite
8 Titre russe - Là
9 Mer d'Helléne - Reflet
10 La bonne doit être sage quand elle est prise.

Solution n°58

Verticalement

A Avec lui, on peut boire sans modération
B Unir - Mère des Titans
C Spécialités du pâtissier
D S'entend au tennis - Il est traversé par l'Oglio
E Canton suisse - Où commencent les ravages
F Epuiser
G Sur la Bresle - On les aime chauds - Conjonction
H Encadrent un nom - Dangereux devant la marée - Pas ailleurs
I Lustral les pompes - Evocation
J Renvoi

Remerciements

Les associations et collaborateurs suivants
La Bibliothèque, l'école de Margarido, la 1774e section des Médaillés Militaires.

Les communautés catholique, musulmane et réformée. Les enfants-citoyens et les professeurs des CM1 B et C de l'école Marius-Trussy. Les auteurs des courriers des lecteurs.

Robert Badin, Anne-Laure Balducceli, Philippe Balp, Fabienne Boncourt, Joseph Broussard, Jean-Louis Cascetta, Michel Chapelain, Francis Chauvier, Commencas, Annie-Ange Compan, Christian Delseray, Claude Derambure, Corinne Doublat, Léo Doumont, Sylvie Ducornet, Jacques Gauneau, Jean-paul Giraud, Gilles Hardouin, Raymond Jeanne, André Lagier, Suzanne et Maurice Lagnien, Jean-Claude Larroque, Claude Lepage, André Morel, Maria Teresa Narino, Antoine Payet, Michel Pépin, Thierry Rolland (TRI-EDRE), Benoit Sallé, Élisabeth Souday, Christiane Turner, Fred Valet, Jean Vinour.

Marquette S. Ducornet, M.-T. Narino, G. Hardouin. Illustrations : S. Ducornet, M.-T. Narino
Dir. publ. : B. Mariani. Coord. : G. Hardouin. Imp. Bonnaud, Draguignan (☎04.94.68.17.95)
Contact : V.A.L., Commune de Lorgues, ☎ 04.94.85.92.92.